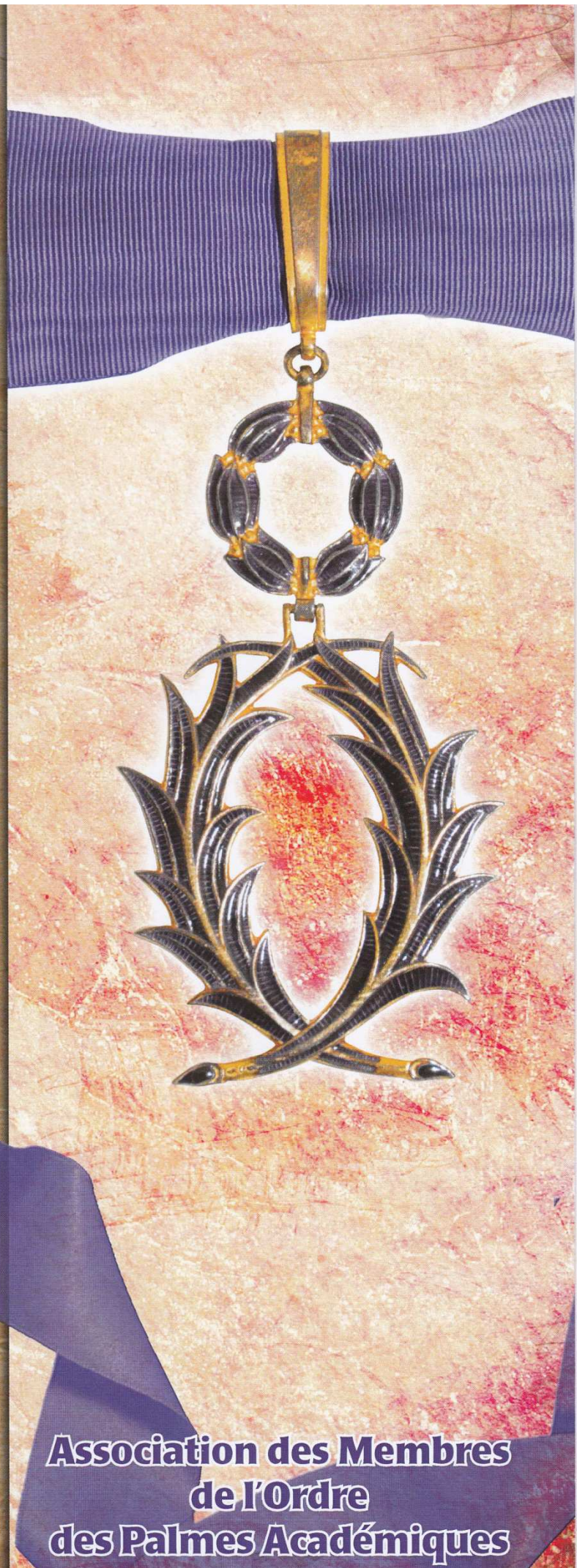
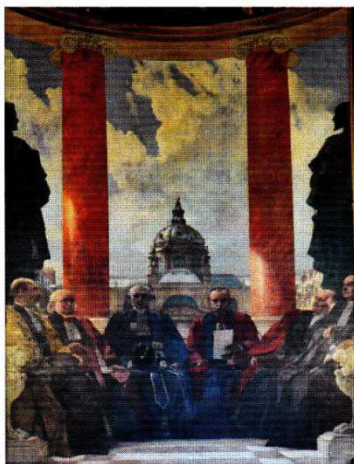


A  
M  
O  
P  
A



**Association des Membres  
de l'Ordre  
des Palmes Académiques**

# Les Palmes académiques



Le 17 mars 1808 furent créées par l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup>, par décret impérial « **Les Palmes académiques** ». Elles sont la plus ancienne distinction décernée à titre civil. Elles comportent trois niveaux de reconnaissance - les titulaires, les officiers de l'université, les officiers d'académie - « destinées à distinguer des fonctions éminentes et à récompenser des services rendus à l'enseignement par les fonctionnaires du corps chargé de l'enseignement et de l'éducation publique ». À chacun de ces **titres correspond une décoration qui consiste en une « double palme brodée sur la partie gauche de la poitrine de l'uniforme noir et violet porté par ces fonctionnaires de l'Instruction publique »**, broderie en or pour les titulaires, en argent pour les officiers de l'université et en soie bleue et blanche pour les officiers d'académie.

Le 7 avril 1866, sur rapport du ministre de l'Instruction publique Victor Duruy, l'empereur Napoléon III instaure par décret la décoration moderne portative susceptible de convenir à un plus large éventail de titres et de mérites notamment à des instituteurs: **un ruban de soie violet moiré portant suspendues deux palmes**. « Le signe distinctif des officiers de l'Instruction publique est la double palme d'or et celui des officiers d'académie la double palme d'argent ».

Le 4 octobre 1955, par décret du président de la République, René Coty, Edgar Faure étant président du Conseil, est institué au ministère de l'Éducation nationale, **l'Ordre des Palmes académiques** avec 3 grades: *chevalier, officier, commandeur*. Cette décoration est destinée à récompenser « toutes les personnes qui ont été distinguées au sein de l'université et toutes celles ayant rendu des services signalés à l'Enseignement et aux Beaux-arts ». **Les Palmes académiques** témoignent de la reconnaissance de la nation envers les enseignants et plus largement envers toute personnalité, française ou étrangère, ayant apporté une contribution exceptionnelle au rayonnement de la culture et de la langue française, mettant ainsi en lumière l'importance de leur rôle dans la cité. Avec la création de l'Ordre en 1955, le dessin de la nouvelle décoration a été confié à l'artiste Raymond Subes (1891-1970). À la dissymétrie des anciens insignes, Raymond Subes a substitué deux palmes symétriques épurées qui s'entrecroisent harmonieusement à la base et à la pointe et dont les feuilles sont émaillées; **palmes d'argent** suspendues à un ruban moiré violet pour le grade de chevalier, **palmes vermeil** avec ruban moiré violet à rosette pour le grade d'officier, **palmes d'or suspendues à une bélière émaillée en forme de couronne à feuilles de lauriers** accrochée à un collier de ruban moiré violet - la cravate - pour le grade suprême de commandeur.

Contrairement aux deux ordres nationaux - la Légion d'honneur et l'Ordre national du Mérite - qui sont remis au nom du Président de la République et donnent lieu à une remise solennelle, les Palmes académiques sont remises au nom du Ministre de l'Éducation nationale qui en assure la délivrance par décret, sans que le port de la décoration soit soumis à une remise officielle. Mais cette cérémonie est souhaitée et contribue à maintenir le prestige qui s'attache à cette décoration.

En 1963, lors de la suppression de plusieurs ordres ministériels et de la création par le général de Gaulle de l'Ordre national du Mérite, l'Ordre des Palmes académiques est l'un des 4 ordres ministériels - avec l'Ordre du Mérite agricole, l'Ordre du Mérite maritime et l'Ordre des Arts et des Lettres - à avoir été maintenu.

Afin d'éviter toute inflation, un chiffre annuel de nominations et de promotions est fixé et ne doit pas dépasser: 280 commandeurs, 3 785 officiers, 7 570 chevaliers.

**Les Palmes académiques** se sont ouvertes aux non-enseignants; ainsi un grand nombre de personnalités de France et du monde entier s'est vu remettre cette prestigieuse décoration.



Chevalier



Officier



Commandeur

# L'Association des l'Ordre des Palmes

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques - **AMOPA** - a été créée le 30 octobre 1962 ; elle a été reconnue d'utilité publique par le décret du 26 septembre 1968.

Elle a son siège social au ministère de l'Éducation nationale et son siège administratif au 30 avenue Félix-Faure à Paris dans le XV<sup>e</sup> arrondissement.

## L'AMOPA et l'Ordre des Palmes académiques

Association nationale, elle regroupe toutes les personnes qui ont été distinguées dans l'Ordre des Palmes académiques et qui donnent leur adhésion à cette association. Elle est représentée sur l'ensemble du territoire métropolitain, dans les départements et les collectivités d'Outre-mer ainsi qu'à l'étranger. Elle peut compter des sympathisants.

Riche de 23000 membres, **l'AMOPA** anime la vie de l'Ordre des Palmes académiques. Elle est la seule association regroupant les membres de cet Ordre.

## L'AMOPA et le partage d'objectifs communs

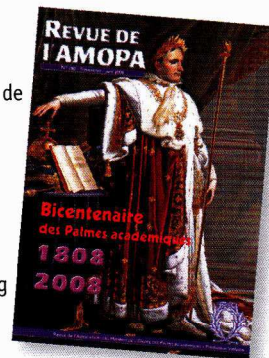
L'association rassemble des hommes et des femmes qui aspirent à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs :

- \* Contribuer au rayonnement et au prestige de l'Ordre des Palmes académiques partout où ils peuvent exercer leur action,
- \* Valoriser l'action des professeurs et contribuer au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse,
- \* Défendre et promouvoir la langue et la culture françaises en France et à l'étranger,
- \* Instituer des œuvres d'entraide et d'assistance,
- \* Organiser des réunions et manifestations culturelles, littéraires, artistiques ou scientifiques, destinées à entretenir des relations amicales entre ses adhérents et resserrer au sein des sections des liens de convivialité et de solidarité.

## Ses activités

### L'AMOPA et les actions en faveur de la jeunesse

- \* Le concours national « **Défense et illustration de la langue française** » qui se décline à travers différents prix :
  - prix d'« **Expression écrite de la langue française** » pour les CM2, les collèges, les lycées et les classes post-bac,
  - prix René Char, prix de la « **jeune poésie** » pour les élèves de collège, de lycées et les classes post-bac,
  - prix Maupassant, prix de la « **jeune nouvelle** » pour les élèves de lycées et les classes post-bac,
  - **prix d'Éloquence** pour les lycées et les classes post-bac ; il est notamment organisé par les sections du département du Nord pour les étudiants de l'université Valenciennes-Hainaut-Cambrésis et l'université d'Artois à Douai,
- \* Le concours « **Nous l'Europe** » a été proposé, à partir de 2004, par la section du Bas-Rhin avec la participation de la ville de Strasbourg et de la région Alsace ; ce concours, ouvert aux collégiens à partir de la 4<sup>e</sup>, aux lycéens de France et des états de l'Union Européenne, sur proposition de la section de **l'AMOPA** du pays, ainsi qu'aux élèves post-bac des lycées, invite à s'informer et à réfléchir sur l'Europe, en groupe ou individuellement,
- \* **L'AMOPA** octroie aussi des **bourses** à des étudiants pour réaliser leurs projets de recherche,
- \* Le **prix Vignot** récompense des élèves des sections d'art graphique,
- \* La **bourse Raymond et Christiane Berthier** est octroyée à un jeune instrumentiste à cordes du Conservatoire national ou d'un des conservatoires régionaux de musique,
- \* Le **prix Jacques Treffel** est décerné chaque année à un établissement professionnel de



# Membres de Académiques

## L'AMOPA et son mode de fonctionnement

L'association est régie par la loi de 1901 et placée sous le haut patronage du Grand Chancelier de la Légion d'honneur et du Ministre de l'Éducation nationale.

Elle est administrée par un conseil d'administration de 24 membres élus par l'assemblée générale; ce conseil désigne en son sein un bureau national composé de 7 membres et d'un président national.



## L'AMOPA et son congrès annuel

Depuis sa création, l'AMOPA a tenu, chaque année, jusqu'alors au moment de la Pentecôte, son assemblée générale, temps fort de la vie démocratique permettant de définir les orientations à prendre et les actions à mener. Ce congrès, organisé par une section en France ou dans un pays francophone, rassemble des « amopaliens » venues de toute la France, des départements et des collectivités d'Outre-mer et de l'étranger. C'est un moment privilégié de rencontre et de partage.

## L'AMOPA a fêté ses 50 ans en 2012

Cette célébration a été l'occasion, pour l'association nationale, de montrer son dynamisme, sa créativité comme ce fut le cas en 2008 pour le bicentenaire de l'Ordre des Palmes académiques.



## et ses projets

l'académie dans laquelle se déroule le congrès de l'AMOPA,

- \* Le **prix du meilleur projet de conception et de réalisation** est proposé, en relation avec l'AFDET, au bénéfice des élèves de l'enseignement technologique et professionnel,
- \* Le **prix du président national de l'AMOPA** récompense une action d'envergure conduite pour lutter contre l'illettrisme.

L'AMOPA organise pour ses adhérents et ses sympathisants des conférences, des concerts, des colloques, des sorties, des voyages...

Elle est partenaire de nombreuses associations et noue des partenariats avec les francophones du monde entier.

L'AMOPA communique à travers une Revue nationale trimestrielle et un site Interne :

La **Revue de l'AMOPA** rassemble des conférences de haute tenue sur des thèmes de culture générale, des comptes rendus de voyages, des informations sur la vie des sections, sur l'histoire des établissements scolaires, sur la francophonie, sur l'éducation...

Le **site de l'AMOPA** permet de se tenir informé sur les différentes manifestations organisées par les sections ou par le bureau national; il rend compte des résultats des concours, des travaux des congrès, établit des liens avec les sites Internet des sections, fait connaître les bulletins de sections, la vie de l'association... [www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)





### L'AMOPA, c'est le « Don du livre »

Plusieurs tonnes d'ouvrages en langue française sont acheminées chaque année au cours de la mission d'un navire de la marine nationale à travers le monde; les livres sont déposés dans des ambassades, des établissements scolaires de pays où la langue française est enseignée. **L'AMOPA** apporte ainsi sa contribution au développement de la scolarisation et de l'éducation dans les pays francophones.

### L'AMOPA, c'est aussi une chorale

Le chœur de **L'AMOPA** est composé d'une quarantaine de membres amateurs, en grande partie amopaliens.



◀ Buste d'Arthur Rimbaud, pièce unique réalisée en Noyer d'Amérique en 2005 par Guy Malléa (AMOPA 44)

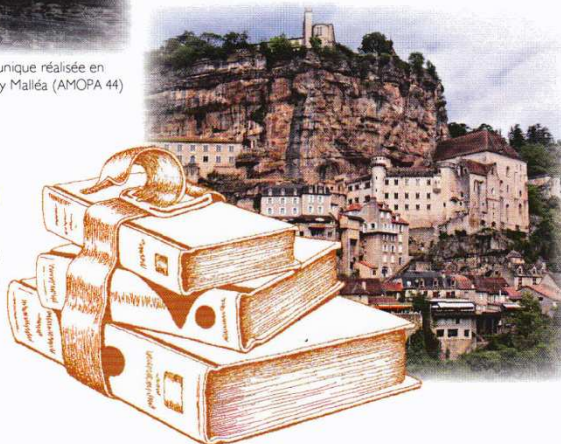
### L'AMOPA, c'est un salon amopalien des arts plastiques

Créé par la section du Morbihan, le premier salon amopalien des arts plastiques a eu lieu à Pontivy, dans le cadre prestigieux du château des Rohan.

Demain, ce sera un **salon du patrimoine** et l'organisation « *d'entretiens* » sur les questions vives de l'actualité.

### L'AMOPA, c'est un salon du livre amopalien

Créé par la section du Lot, le premier salon du livre amopalien a eu lieu à Rocamadour: une fête pour les auteurs désireux d'échanger.



### L'AMOPA, ce sont des partenariats actifs

- \* avec les ordres nationaux: Légion d'honneur, Ordre national du Mérite,
- \* avec les ordres ministériels (notamment avec les décorés des « *Arts et Lettres* »),
- \* avec Canal Académie,
- \* avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF),
- \* avec la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF),
- \* avec l'AFDET



### L'AMOPA, c'est encore la possibilité de séjourner dans des lieux privilégiés

Les adhérents peuvent être accueillis dans d'excellentes conditions dans les maisons de l'ADOSOM à Cannes ou de la SEMLH à Saint-Germain-en-Laye (*photo ci-contre*) ou Saint-Raphaël pour les vacances.



### L'AMOPA

Est un réseau maillé de 23 000 membres, composé de nombreuses sections en Métropole, dans les départements et les collectivités d'Outre-mer, complété par des sections et des correspondants dans le monde entier.



Cette plaquette a pu être réalisée grâce à l'engagement solidaire de notre partenaire



### Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

**Siège social:**  
Ministère de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle - 75007 Paris  
**Secrétariat national:**  
30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris  
Tél.: 01 45 54 50 82 - Fax: 01 45 54 58 20